

nombre de cas récalcitrants, notamment en ce qui concerne les possibilités de pronominalisation à droite ou à gauche (cf. L.Picabia 1981)

L'ordre d'apparition des expressions est de toute façon un paramètre pertinent dans le cas des constructions coordonnées et juxtaposées. En effet, si l'on compare 25-26 et 30-31 (ou 15 et 22 cités un peu plus haut) le critère d'ordre permet seul d'expliquer l'inégale acceptabilité des deux paires. Comme ce critère ne peut être éliminé au profit d'une relation entre constituants étant donné que précisément les constructions coordonnées, et plus encore juxtaposées, se caractérisent par le fait que les phrases n'entretiennent pas de rapports hiérarchiques, on ne voit pas a priori comment il serait possible d'en faire abstraction.

Cette position est d'ailleurs celle qu'adopte G.Lakoff 1968/76 qui traite, entre autres, des phrases coordonnées. Dans cet article, G.Lakoff montre également qu'il existe une "anaphoric hierarchy" entre les expressions susceptibles d'être coréférentielles. De cette hiérarchie, on ne retiendra ici, étant donné le problème abordé un peu plus loin, que les points suivants:

- d'abord que le nom propre y occupe la position la plus élevée, ce qui signifie que, dans une chaîne où il figure, le Np joue le rôle d'antécédent de toutes les autres expressions ayant le même indice que lui

- ensuite que si deux expressions sont de même ordre (2 DD ou 2 PRO par exemple) l'une ne peut être l'antécédent de l'autre à moins qu'elles ne soient identiques ou que toutes deux soient des pronoms.

On voit donc que, dans une chaîne comportant des expressions référentielles de rangs différents, l'expression qui joue le rôle d'antécédent est celle qui occupe le rang le plus élevé dans la hiérarchie anaphorique. La fonction d'antécédent n'est en particulier pas liée à la place de l'expression dans la chaîne, mais à son rang dans la hiérarchie anaphorique. Par ex. dans :

32-"Quand il est malade, ce marin ne va pas à la pêche."

"il", quoique en tête de phrase, n'est pas l'antécédent de "ce marin", c'est l'inverse (cette disposition est d'ailleurs conforme à l'idée intuitive qui veut que l'antécédent soit l'expression référentiellement la plus autonome). Par contre, si une chaîne ne comprend que des expressions identiques, et donc de même rang, le critère de place devient pertinent: l'antécédent sera la première occurrence de cette expression.

Dans la partie qui suit nous ne nous intéresserons qu'aux chaînes comportant un Np, en nous limitant aux seuls cas où un Np est en distribution soit avec un autre Np (qui pourra être ou non le même), soit avec une DI, soit enfin avec une DD. Précisons également que, pour l'essentiel, les exemples sur lesquels nous nous appuyons

rons ne comporteront que deux maillons, c'est dire que nous nous limiterons à des chaînes d'une configuration très simple. Le problème qui nous intéresse peut donc être formulé comme suit:

étant donné une chaîne à deux places (P1-P2) et les 3 types d'expressions référentielles que nous avons choisi d'examiner: Np, DI et DD,

-à quelles conditions un Npi figurant soit en P1 soit en P2 peut-il être repris à l'aide de Npi, de Dii, ou de DDi?

-et ces conditions sont-elles de nature formelle (résultant de contraintes pesant sur l'emploi de telle ou telle forme linguistique), ou ressortent-elles des processus interprétatifs mis en oeuvre par les sujets lors du traitement des séquences?

2- CHAINES COMPRENANT UN Np SUIVI OU PRECEDE D'UN Np, D'UNE DI OU D'UNE DD.

2.1.- Np suivi ou précédé de Np

On a tendance à penser que, pour que deux Np soient coréférentiels, il faut qu'ils soient identiques. On verra que ce n'est pas obligatoire, mais, avant d'aborder ces cas un peu particuliers, il y lieu d'examiner ce qui se passe lorsque $Np1=Np2$ car l'identité formelle entre deux Np n'est pas non plus une condition suffisante pour qu'ils soient coréférents.

2.1.1.- Np1 est identique à Np2.

Lorsque Np1 et Np2 figurent dans deux phrases juxtaposées ou coordonnées:

? 33-" Max est malade. Max ne va pas à la pêche."

? 34-" Max est malade et Max ne va pas à la pêche."

? 35-" Max est malade donc Max ne va pas à la pêche."

l'interprétation coréférentielle est possible. Toutefois 33, 34 et 35, sans être absolument malformées, sont peu naturelles. La répétition du Np ne devient acceptable, voire nécessaire, que lorsque la présence d'un autre Np dans le contexte crée un risque de confusion. Par exemple dans:

36-" Paul a insulté Max. Max l'a giflé et Marie s'est mise à hurler."

la répétition du Np "Max" élimine (à la différence du PRO "il" qui aurait pu être employé à la place) tout risque d'ambiguïté. Dans ce cas, la seconde occurrence du Np a une fonction contrastive. D'ailleurs le même résultat pourrait être obtenu avec des expressions comme "celui-ci", "lequel" ou "ce dernier" qui sont précisément employées pour distinguer un antécédent parmi d'autres candidats à cette fonction. Néanmoins, la simple répétition du Np est un moyen commode et d'ailleurs communément utilisé pour prévenir d'éventuelles confusions.

Dans 33, 34 et 35 l'interprétation coréférentielle est donc licite, elle a même tendance à s'imposer étant donné le

principe de cohérence, néanmoins elle semble peu naturelle car la répétition du Np coréférent n'y est pas motivée par le besoin d'éviter un risque de confusion (et il n'est pas possible de la justifier intrinsèquement sur la base de "le Max qui est en Max" comme nous verrons que c'est le cas avec les DD, cf.2.3.).

Si les deux phrases dans lesquelles figurent les Np sont subordonnées l'interprétation coréférentielle est illicite aussi bien quand la subordonnée est antéposée que postposée:

* 37-" Quand Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

* 38-" Max ne va pas à la pêche quand Max est malade."

L'impossibilité d'interpréter les deux occurrences du Np comme référant à un même individu tient cette fois-ci à des contraintes purement formelles. Ces contraintes sont décrites dans la théorie du liage (N.Chomsky 1981) par l'axiome dit "C" qui stipule qu'"une expression référentielle est libre". L'axiome "C" ne concerne que les expressions référentielles c'est-à-dire les noms lexicaux et non, par exemple, les pronoms. On constate en effet que le remplacement, dans 37, de l'une ou l'autre des occurrences du Np par un PRO rend l'interprétation coréférentielle possible, alors que dans 38 la même interprétation n'est licite que si le Np figure dans la subordonnée. Le fait que ces contraintes s'appliquent différemment selon que l'on a affaire à un Np ou un PRO montre bien leur caractère éminemment formel, les règles en cause tiennent aux possibilités d'emploi des expressions verbales incriminées et non aux stratégies interprétatives mises en oeuvre par les sujets parlants.

Un certain nombre d'exemples mettent en défaut l'axiome C (cf.G.Evans 1980 et J.C.Milner 1986). C.Rubattel 1985 signale en particulier (à la suite de Haegeman) les cas comme:

39-" Jean devrait s'y connaître en vins, puisque Jean a passé tout un semestre en France."

dans lesquels l'interprétation coréférentielle est parfaitement acceptable, alors que dans:

* 40-" Jean n'a pas acheté de vin parce que Jean l'aime."

qui est pourtant très proche, la même interprétation est impossible. Semblablement, on opposera 37 et 38 qui sont disjoints à:

41-" Puisque Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

42-" Si Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

43-" Max ne va pas à la pêche, puisque Max est malade."

44-" Max ne va pas à la pêche, si Max est malade."

qui ne le sont pas nécessairement. Quoique "puisque" et "si" satisfassent au test de reconnaissance de la subordination que nous avons emprunté à M.Piot (à savoir que l'on peut avoir "puisque p et que q" ou "si p et que q") les constructions du type 41 à 44 doivent être mises à part.

Deux solutions (que nous ne discuterons pas ici) sont possibles: soit on les traite comme des coordonnées (solution que préconisent en gros C.Bailly 1944 et à sa suite O.Ducrot 1972), soit on aménage leur représentation structurale de telle sorte que les contraintes de disjonction soient bloquées (cf. par exemple C.Rubattel déjà cité).

2.1.2. Np1 différent de Np2

En général, lorsque l'interprétation coréférentielle est licite (c'est-à-dire dans les cas de coordination et de juxtaposition), le Np de reprise est identique au Np antécédent. Un même individu pouvant cependant être désigné à l'aide de deux Np distincts, par exemple son nom et son prénom, on peut se demander à quelles conditions deux désignations différentes employées à la suite peuvent être interprétées comme coréférentielles.

Par exemple dans 45 et 46:

45-" Napoléon était en colère. Bonaparte s'en est pris à Joséphine".

46-" Destouches est un individu méprisable, mais Céline un génie".

les Np soulignés réfèrent à un même individu et peuvent donc être dits coréférentiels. Les exemples de cette sorte posent, comme on va le voir, des problèmes délicats, mais on peut tout de suite noter que la reconnaissance du fait que les deux Np réfèrent dans chaque exemple à une même personne suppose de la part de l'interprétant qu'il sache préalablement que cette personne peut être dénommée de deux façons. En ce sens, l'anaphore, lorsqu'elle est perçue, ne peut être que présuppositionnelle, son établissement se faisant via des connaissances extérieures au donné linguistique. Il est en effet bien clair que, pour un récepteur qui ignorerait par exemple que Céline s'appelait en réalité Destouches, 46 serait compris comme référant à deux personnes distinctes. Si l'on veut bien admettre à la suite de G.Kleiber 1981 que les deux noms propres "Destouches" et "Céline" ont deux sens différents: le premier signifiant "l'individu unique appelé Destouches", et, le second: "l'individu unique appelé Céline", pour que les deux noms soient interprétés comme référant à un seul individu il faut que le récepteur sache que les "chaînes causales" (comme dit S.Kripke 1975) partant de ces deux noms aboutissent à une seule et même personne.

Il n'est pas rare du tout que dans un même texte un même personnage soit désigné de façon différente au fur et à mesure du déroulement de l'action. Lorsque l'auteur ne peut supposer que son lecteur a préalablement connaissance du fait que son personnage dispose de plusieurs noms, l'introduction des différents patronymes donne lieu en général à des phrases de dénomination (cf.G.Kleiber 1984). Ainsi dans "L'Ingénu" de Voltaire le personnage principal est d'abord désigné à l'aide d'une description définie "le jeune homme". Ensuite, le personnage ayant expliqué qu'il était huron, est appelé "le

Huron" (avec une majuscule qui confère à l'appellation un statut de Np). Peu après que le personnage ait été ainsi implicitement baptisé, "le Huron" décline son identité: "Monsieur, comment vous nommez-vous? On m'a toujours appelé l'Ingénu, reprit le Huron, et on m'a confirmé ce nom en Angleterre parce que je dis toujours naïvement ce que je pense, comme je fais toujours ce que je veux." Enfin, l'Ingénu, qui est, à partir de là, tantôt appelé "l'Ingénu", "Mr l'Ingénu", "le Huron", "Mr le Huron", se voit chrétiennement baptisé du nom de "Hercule" au chapitre 4, Np qui n'est plus employé ensuite, mais qui donne naissance à un nouveau Np composé puisque le personnage est appelé une fois " Mr Hercule l'Ingénu".

Dans cet exemple littéraire, de même que dans 45 et 46, le maniement de la notion de coréférence ne va pas sans poser problème. Ainsi 45 est assez naturellement compris comme signifiant que "l'empereur" (l'homme public) étant en colère, Bonaparte (c'est-à-dire la personne privée) s'en est pris à son épouse. Semblablement, dans 46, il y a distinction entre l'individu "Destouches" et l'écrivain connu sous le nom de "Céline". Partant, il devient possible de discuter sur le point de savoir si le locuteur qui emploie "Napoléon" et "Bonaparte", ou "Destouches" et "Céline", tout en ayant pour intention de désigner un seul et même individu "matériel", n'a pas aussi pour intention de référer à des aspects différents de sa personne, donc finalement à des personnes différentes cohabitant sous une même apparence physique. De nombreux emplois attestés témoignent, en tout cas, qu'un locuteur peut parfaitement utiliser tantôt tel patronyme, tantôt tel autre, pour désigner un même personnage, et cela afin de signaler qu'il entend référer ainsi à telle ou telle personne qui est en lui -ce qui remet en cause, notons le au passage, la théorie classique qui veut que les Np soient des désignateurs vides de sens.

Certains exemples apparemment proches de ceux qui viennent d'être évoqués doivent cependant être traités à part. Admettons un sujet qui tienne pour acquis que Aragon s'est inspiré de Drieu la Rochelle pour créer le personnage d'Aurélien. Supposons que cette personne déclare:

47-"Drieu la Rochelle me déplaît, mais j'aime bien Aurélien"

Supposons encore un interprétant qui partage avec le locuteur l'idée que le personnage d'Aurélien est une transposition romanesque de l'individu Drieu la Rochelle. Peut-on dire que, dans ce contexte, les deux Np de 40 sont coréférents? Evidemment non. Mais au nom de quoi distinguera-t-on les emplois du type 40 de ceux envisagés précédemment?

Pour différencier 47 des cas comme 46 on pourrait faire valoir que lorsque Drieu a été baptisé "Drieu la Rochelle" il n'a pas été baptisé "Aurélien Drieu la Rochelle", alors que Bonaparte s'appelait "Napoléon Bonapar-

te". Cet argument, pour valide qu'il soit, ne permet cependant pas de distinguer 46 de 47. En effet 46 par exemple suppose deux "naming ceremony" distinctes. A propos de 46 on doit en effet considérer une première "naming ceremony" qui engendre une première chaîne remontant au Np "Destouches" et une seconde menant au Np "Céline". De même pour 47, une première "naming ceremony" conduit au Np "Drieu la Rochelle", et une seconde au Np "Aurélien". Toute la différence, on le voit, réside dans le fait que, dans le premier cas, les deux "naming ceremony" affectent un même individu, alors que, dans le second, elles portent sur deux personnes distinctes, l'une appartenant au monde réel et l'autre à un monde de fiction. Pour que l'on puisse parler de coréférence à propos de deux Np distincts il faut donc que les deux chaînes causales auxquelles ils se rattachent remontent à un seul individu déterminé dans un même monde possible. On exclut, en disant cela que deux Np différents attachés à deux individus entretenant des relations d'identité totale (les doubles ou "Doppelgänger") ou partielle puissent être coréférents.

La restriction ci-dessus permet de rendre compte de l'inégale acceptabilité de 48 et de 49:

48-" Flaubert est né à Rouen en 1821. Pensionnaire au lycée de la ville, Gustave se sent très tôt une vocation d'écrivain".

* 49-" Flaubert est né à Rouen en 1821. Pensionnaire au lycée de la ville, Madame Bovary se sent très tôt une vocation d'écrivain."

L'interprétation coréférentielle de 49 est en effet inacceptable et cela quand bien même on supposerait un contexte dans lequel le locuteur viendrait de rappeler le fameux "Madame Bovary c'est moi".

2.2.- Np suivi ou précédé de DI

2.2.1.- Np suivi de DI

Lorsque le Np est suivi d'une expression nominale définie comme dans:

* 50-" Max était au bar. Un jeune homme commanda une bière."

* 51-" Max était au bar et un jeune homme commanda une bière."

* 52-" Max était au bar, quand un jeune homme commanda une bière."

* 53-" Quand Max était au bar, un jeune homme commanda une bière."

* 54-" Max pense qu'un jeune homme a commandé une bière."

l'interprétation coréférentielle est impossible, et cela, quelles que soient les relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles figurent les deux expressions.

Les seules exceptions à cette règle sont, comme précédemment (cf. 2.1.1.), les constructions justificatives en "si", "vu que", "puisque", etc, du genre par exemple de:

55-" Max était au bar, vu qu'un jeune homme a commandé une bière."

Encore faut-il noter que l'interprétation coréférentielle n'est possible en 55 que dans des contextes très spécifiques. Il faut apparemment que le locuteur puisse reprendre à son interlocuteur une dénomination indéfinie qu'il vient d'employer (la citer en quelque sorte) avant de s'en servir comme preuve justifiant le recours au Np.

Les emplois appositifs du type:

56-" Au bar il y avait Max, un jeune homme très distingué. Il avait trop bu."

ne constituent pas véritablement des contre-exemples dans la mesure où on peut considérer que les expressions nominales appositives étant des relatives attributives réduites (cf. J.C. Milner 1973, N. Dupont 1985), elles ne sont pas employées référentiellement.

Lorsque l'on s'intéresse à la constitution des chaînes de référence la question se pose néanmoins de savoir comment l'interprétant peut reconnaître les emplois dans lesquels une DI est utilisée appositivement et les emplois, comme par exemple 57, où elle est utilisée pour introduire un référent de discours:

57-" Au bar il y avait Max, un jeune homme très distingué, une vieille femme à moitié ivre et un breton."

Si l'on fait abstraction de l'intonation, on remarque que dans 57 on ne peut éliminer "un jeune homme très distingué" sans altérer la valeur de vérité de l'énoncé, alors que dans 56 la même opération est sans incidence extensionnelle. Dans 57 "un jeune homme très distingué" fait partie d'une liste finie qui comprend 4 individus. Pour que, dans 56, la même expression puisse être interprétée référentiellement, il faudrait qu'elle constitue une liste avec "Max". Or, pour qu'une suite de deux expressions nominales soit interprétée comme une liste (et non comme une construction appositive) il faut que le second et dernier élément soit introduit par un "et" (de type symétrique). Partant, on dispose donc de deux critères simples pour départager les emplois appositifs et référentiels des DI. Le nombre d'appositions que l'on peut ajouter à la suite d'une expression n'étant cependant pas limité a priori, on voit que le sujet qui par exemple lit 57 ne peut décider immédiatement si le SN qui suit "Max" introduit ou non un nouveau référent de discours. Même le test du "et" doit être utilisé avec précaution car tous les "et" n'ont pas la même valeur. Ainsi, dans 51 (exemple de P.N. Johnson-Laird 1983, p.383) on trouve un "et":

51-" This is a story about a man who was correspondent in the Boer war, a man who became Prime Minister, and a man whose wife burnt his portrait by Graham Sutherland."

mais il équivaut à un "enfin" (chronologique) différent du "et" symétrique qui caractérise les listes.

2.2.2.- DI suivie de Np

Dans :

- * 58-" Au bar, il y avait un marin. Max commanda une bière."
- * 59-" Au bar, il y avait un marin et Max commanda une bière."
- * 60-" Au bar il y avait un marin quand Max commanda une bière."
- * 61-" Pendant qu'il y avait un marin au bar, Max commanda une bière."
- * 62-" Un marin pense qu'il y avait Max au bar."

l'interprétation coréférentielle est proscrite comme dans 50 à 54. Les seules exceptions étant, là encore, les emplois justificatifs du type :

- 63-" Au bar il y avait un marin, vu que Max a commandé une bière."

58 pose un problème intéressant. L'interprétation coréférentielle paraît exclue étant donné que nous n'avons, a priori, aucune raison de supposer que le marin dont on nous dit qu'il est au bar s'appelle "Max". Le locuteur, introduisant un individu à l'aide d'un indéfini, nous avons en effet tendance à conclure soit qu'il ne dispose pas d'autres renseignements sur cette personne, soit qu'il ne juge pas nécessaire pour ce qu'il a à dire que ses interlocuteurs en sachent plus sur l'identité de cette personne.

L'interprétation coréférentielle entre "un marin" et "Max" ne pose par contre aucun problème lorsque l'introduction du Np est précédée d'une "phrase de dénomination" (G.Kleiber 1984) comme dans :

- 64-" Au bar il y avait un marin qui s'appelait Max. Max commanda une bière."

ou lorsque le Np est suivi d'une justification a posteriori :

- 65-" Au bar il y avait un marin. Max, le marin en question, commanda une bière."

Dans la théorie causale des Np (S.Kripke 1972, M.Dewitt 1976) "les Np permettent d'identifier des individus précis, non en vertu de descriptions définies identifiantes qui constitueraient leur sens, mais en vertu de la capacité que nous avons de les employer pour désigner ces individus. Or cette capacité nous l'acquérons, soit directement lorsque nous assistons à l'acte désignatif, soit indirectement lorsque cette capacité nous est transmise" (G.Kleiber 1981, p.381). Il résulte de là que si nous n'avons aucun accès à la chaîne causale reliant un Np à un individu déterminé présentant, comme par exemple dans 58, la qualité de "marin" nous sommes naturellement enclins à considérer que le Np qui suit la DI est à l'origine d'une chaîne causale inédite, et que donc il désigne un autre individu.

L'interprétation coréférentielle de "Max" dans 58 n'a cependant rien d'extraordinaire et l'on pourrait trouver dans la littérature une foule d'exemples comparables dans lesquels un individu est implicitement baptisé de cette manière.

Quoiqu'il soit difficile de parler de règles dans ce domaine, il semble malgré tout que certaines conditions doivent être satisfaites pour qu'une telle forme de baptême puisse fonctionner. Ainsi dans:

66-" Sophie s'est éprise d'un garçon. Paul travaille à la télévision."

67-" Sophie a adopté un petit chat. Aristote dort dans son lit."

on n'a aucune difficulté à interpréter que Paul est le garçon dont s'est éprise Sophie et que Aristote est le petit chat qui dort dans son lit. A l'inverse 68:

? 68-" Jean a renversé un piéton sur les clous. Georges ne lui en veut pas."

sera plutôt compris comme signifiant que Georges, une personne autre que le piéton (par exemple son employeur) n'en veut pas à Jean, et cela malgré le principe de cohérence qui voudrait que le Np soit rattaché à la DI qui est le seul candidat possible (dans le contexte) à la fonction d'antécédent. Comment expliquer cette différence ?

Pour que l'interprétation coréférentielle soit possible il semble qu'il faille au minimum que le récepteur puisse supposer que le locuteur est relié causalement au Np via la personne impliquée dans le procès. En effet, ce qui surprend dans 68 c'est que le locuteur puisse employer le Np de la personne que Jean a renversée sur les clous. Cette personne étant présentée dans la première phrase à l'aide d'un indéfini le récepteur en induit que Jean, et a fortiori le locuteur, ne connaissent ni l'un ni l'autre le Np de cet individu. Même la lecture opaque du Np "Georges", dans laquelle la dénomination ne serait prise en charge que par le locuteur est difficilement concevable. On comprendrait mal en effet que le locuteur, après avoir présenté "le piéton" du point de vue de Jean (donc comme un inconnu) en vienne soudainement à le désigner à l'aide de son Np (donc de son point de vue à lui locuteur). Bref, dans 68 la mise en relation causale ne paraissant même pas aller de soi pour le protagoniste nous sommes peu disposés à considérer que le locuteur puisse faire comme si ceux à qui il s'adresse étaient eux-mêmes au courant du Np de la personne dont il est question. Il suffit du reste de modifier 68 comme suit:

69-" Jean a renversé un piéton sur les clous. Ils sont devenus amis. Georges ne lui en veut pas." pour que l'interprétation coréférentielle devienne tout à fait plausible.

Le fait que l'interprétation coréférentielle soit possible lorsque l'on peut supposer qu'un des protagonistes du procès a connaissance du Np d'un autre explique aussi pourquoi les auteurs recourent très souvent au baptême implicite par le biais du dialogue. Ainsi, partant de 58, on peut imaginer le début de texte suivant:

70-" Au bar il y avait un marin.
-" Max, tu veux une bière? ". "

dans lequel l'interprétation coréférentielle "un marin=Max" est pratiquement obligée vu qu'aucun autre candidat à la référence n'est disponible dans le contexte. Le baptême se fait cette fois-ci implicitement par l'entremise d'une personne manifestant par son discours qu'elle a accès au Np d'une autre.

2.3. Np suivi ou précédé de DD.

2.3.1. Np suivi de DD.

Dans la hiérarchie anaphorique de G.Lakoff 1968/76 le Np occupant le rang le plus élevé, les exemples dans lesquels un Np est repris à l'aide d'une expression nominale définie de rang inférieur sont acceptables. Pour G.Lakoff les configurations du type:

" Napoléon .../ L'empereur ..."

sont donc possibles, même si, dans l'échelle des configurations bien formées, elles sont moins satisfaisantes que par exemple:

" Napoléon.../Il..."

ou:

" Napoléon.../Le bâtard..."

F.Corblin 1983 en accord avec G.Lakoff, donne comme exemple de "défini de reprise" l'emploi suivant:

71-" Quand Marie est venue, j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

dans lequel "Marie" et "la jeune fille" sont présentés sans discussion comme coréférentielles. Ce point de vue contredit apparemment celui de J.C.Milner 1973 qui, à propos de l'exemple suivant:

* 72-" Louis a claqué la porte, le ministre était furieux"

note que "l'interprétation naturelle fait intervenir deux individus distincts, si, d'autre part, des renseignements extérieurs nous apprennent que "Louis" et "le ministre" sont un même individu, la phrase paraîtra en général mal formée" (p.136). Il n'y a donc pas unanimité dans cette discussion.

Avant d'examiner d'autres emplois, il convient tout d'abord de relever en quoi les exemples de F.Corblin et de J.C.Milner se rapprochent et en quoi ils se différencient. Ces deux exemples ont en commun d'une part de mettre en jeu un Np suivi d'une DD, et, d'autre part le fait que les DD utilisées sont dans les deux cas des DD incomplètes. En ce qui concerne les différences maintenant, on notera que:

-dans l'exemple de F.Corblin le Np est dans une subordonnée antéposée et que le "défini de reprise" comporte une partie descriptive "jeune fille" dont une composante au moins ("fille") peut être considérée comme impliquée par le fait que Marie s'appelle "Marie".

-dans l'exemple de J.C.Milner, le Np et la DD sont, par contre, dans deux phrases juxtaposées et le fait que Louis

soit ministre ne peut en aucune façon être inféré du fait qu'il se nomme "Louis".

On peut donc se demander si la divergence d'appréciation que les deux auteurs portent sur ces exemples ne s'explique pas par les différences que l'on vient de relever.

Si l'on veut aborder la discussion en évitant de confondre les raisons pour lesquelles certaines configurations en "Np...DD" paraissent acceptables et d'autres non, il importe de distinguer les exemples sur lesquels on raisonne selon:

-que les phrases dans lesquelles figurent Np et DD entretiennent telles ou telles relations,

-que les DD en jeu sont complètes ou incomplètes,

-que la "partie descriptive" des DD est ou non inférable du sens du Np (le sens du Np "Marie" étant, conformément à ce qu'écrit G.Kleiber 1981, "l'unique personne appelée Marie" on peut en tirer que Marie est "une femme", " une personne",...) des prédications associées au Np avant l'occurrence de la DD (à savoir si l'on prédique ou non, avant la DD que, par exemple Marie est infirmière ou championne de tennis, ou n'importe quoi).

Dans la suite nous allons donc reprendre l'exemple de F.Corblin et essayer de voir ce qui se passe suivant que la DD est complète ou non ("la fille de Jean" versus "la jeune fille") et suivant que la DD est liée ou non au Np ("la jeune fille" versus "l'infirmière" dans un contexte où cette qualification n'est pas dérivable d'une prédication antérieure), en faisant varier, à chaque fois, les relations structurales entre les phrases où figurent ces expressions.

2.3.1.1. Cas dans lesquels la DD est incomplète et liée au Np.

Dans 73, 74, 75 et 76:

73-" Marie est entrée. J'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

74-" Marie est entrée et j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

75-" Marie est entrée quand j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

76-" Dès que Marie est entrée, j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

l'interprétation coréférentielle ne pose pas de problème, en particulier dans 76 qui correspond à l'exemple de F.Corblin. Le contexte dans lequel apparaît la DD étant forcément restreint lorsque l'on considère, comme c'est le cas ici, de simples paires de phrases, le recours à une DD de reprise semble cependant peu motivé. Si entre le Np et la DD intervient par exemple une autre expression référentielle, comme dans:

77-" Marie est entrée. Elle était accompagnée par sa mère. J'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

l'emploi de la DD se justifie du fait qu'il y a risque de

confusion. Lorsque ce risque n'existe pas, comme dans 73, 74, 75 et 76, l'usage d'une DD paraît relativement peu naturel, sans que toutefois cela remette en cause la possibilité d'une interprétation coréférentielle. Si les exemples sont interprétés de cette manière, l'occurrence de la DD tend à être indirectement motivée par le biais d'une distinction, à l'intérieur d'un même individu, d'un de ses aspects particuliers. Ainsi, on pourra éventuellement comprendre, dans 73 à 76, que le locuteur entend signifier à l'aide de la DD qu'il s'est adressée à "la jeune fille qui est en Marie" et non à une autre dimension de cette personne. Ce type de distinction référentielle à propos d'un même individu est proche de celui noté dans la discussion des exemples où il était question de Bonaparte/Napoléon ou de Destouches/Céline.

2.3.1.2. Cas dans lesquels la DD est complète.

Si l'on remplace "la jeune fille" dans 73 et 74 par "la fille de Jean" on obtient:

78-" Marie est entrée. J'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

79-" Marie est entrée et j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

L'interprétation coréférentielle par anaphore présuppositionnelle est possible, avec le même effet de distinction dû à la restriction du contexte dans lequel apparaît la DD. La reprise d'un Np à l'aide d'une DD complète est un procédé couramment utilisé, même lorsque le récepteur n'est pas supposé connaître que le Np satisfait aux qualifications contenues dans la DD. Par exemple, il n'est pas nécessaire de savoir quelles étaient les occupations de Daniloïff à Moscou avant son expulsion, pour comprendre le titre de journal suivant:

80-" Daniloïff libère le sommet. Après plusieurs semaines de négociations, le correspondant à Moscou du magazine "US News and World Report" a pu quitter l'URSS."

En effet, comme le lecteur n'a aucune raison de supposer que le rédacteur de l'article introduit dans la seconde phrase un nouvel individu différent de Daniloïff (principe de cohérence), et comme, par ailleurs, aucun autre candidat au titre d'antécédent n'apparaît dans le contexte gauche de l'expression nominale définie, la DD sera préférentiellement interprétée comme ayant même référence que le Np (et le lecteur inférera, le cas échéant, que Daniloïff était correspondant d'un magazine américain à Moscou). Il en va de même avec l'exemple suivant emprunté à D.Slakta 1982:

81-" Laetitia Bonaparte naquit en Corse. La mère de Napoléon suivit son fils en Corse."

où l'effet de distinguo entre d'un côté "la femme corse" et de l'autre "la mère de l'empereur" est particulièrement sensible.

Lorsque le Np et/ou la DD complète figurent dans deux phrases subordonnées comme dans:

* 82-" Marie est entrée quand j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

* 83-" Dès que Marie est entrée, j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

la lecture coréférentielle est impossible en raison de l'"axiome C" invoqué précédemment dans l'examen de 37 et 38, avec là encore le cas particulier des justificatives du type:

84-" Marie est entrée, puisque la fille de Jean a vu..."

2.3.1.3. Cas dans lesquels la DD est incomplète et non inférable du Np:

* 85-" Marie est entrée. J'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

* 86-" Marie est entrée et j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

* 87-" Marie est entrée quand j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

* 88-" Dès que Marie est entrée j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

sont également illicites. L'interprétation coréférentielle ne devient possible que si, entre le Np et la DD, il est expressément prédiqué de Marie qu'elle était infirmière. Encore que ce point soit difficile à préciser, il semble de plus qu'une certaine distance entre la prédication et la reprise est requise, même quand il y a risque de confusion. Ainsi:

?? 89-" Marie est infirmière. Quand elle est entrée avec la directrice, j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

n'est guère satisfaisant.

Si l'on revient à l'exemple de J.C.Milner (72) cité au début de cette partie, on voit qu'il rentre dans les cas de ce type. L'appréciation de J.C.Milner n'a donc rien d'étonnant.

La contradiction relevée dans les jugements d'acceptabilité portés par F.Corblin et J.C.Milner cesse donc d'en être une à condition que l'on distingue clairement, ainsi que nous l'avons fait, les DD complètes et incomplètes, les DD inférables ou non du Np et les relations structurales entre les phrases dans lesquelles apparaissent le Np et la DD.

2.3.2.- DD suivie de Np

Seules les DD complètes ou intrinséquement définies étant à même de figurer à l'initial de discours on écartera de la discussion les expressions du type "la jeune fille" ou "l'infirmière" qui ne sont interprétables que relativement à un contexte.

Pour G.Lakoff 1968/76 les chaînes dans lesquelles une DD précède un Np sont mal formées. Certes elles sont moins malformées, dit G.Lakoff, que les configurations du type

DD ou PRO suivis de Np, néanmoins, elles sont inacceptables quand même. Ainsi, pour G.Lakoff (p.296) l'exemple suivant n'est pas admissible:

- * 90-" L'empereur est entré dans la pièce et Napoléon a annoncé que Jean-Luc serait pendu."

alors que l'ordre inverse est, selon lui, tout à fait acceptable.

G.Kleiber 1981, qui cite 90 (p.412), semble émettre quelques réserves sur le jugement de G.Lakoff et signale même que les informateurs à qui il a soumis cet exemple "ne l'ont pas rejeté, mais l'ont toutefois trouvé moins naturel" que lorsque "l'empereur" et "Napoléon" sont dans l'ordre inverse.

Pour essayer de voir de quoi il retourne avec les emplois de cette sorte, considérons tout d'abord:

- 91-" La fille de Jean est entrée. Marie avait les larmes aux yeux."

92 est très proche de 58 (ou de 63):

- 58-" Au bar, il y avait un marin. Max commanda une bière."

que nous avons analysé lorsque nous avons examiné les cas dans lesquels un DI précède un Np. Comme il n'y a aucune raison pour que les remarques que nous avons faites alors sur les phénomènes de dénomination implicite ne s'appliquent pas également à 92, il n'y a pas lieu de considérer que la coréférence est impossible dans 91. Concernant les emplois de ce type nous ne partageons donc pas le point de vue de G.Lakoff. Par contre, nous sommes d'accord avec lui pour reconnaître que, lorsqu'il y a coordination et plus nettement encore subordination, comme par exemple dans:

- * 92-" La fille de Jean est entrée et Marie avait les larmes aux yeux."
 * 93-" La fille de Jean est entrée au moment où Marie avait les larmes aux yeux."
 * 94-" Quand la fille de Jean est entrée, Marie avait les larmes aux yeux."

l'interprétation coréférentielle est complètement exclue. Sauf si le Np figure dans une phrase justifiant la DD. Par exemple dans 95 et 96:

- 95-" La fille de Jean était là, puisque j'ai vu Marie."

- 96-" Puisque la fille de Jean était là, Marie était forcément là."

l'interprétation coréférentielle n'est pas impossible.

Pour revenir à 90, on voit que les observations qui précèdent confirment le jugement de G.Lakoff, mais uniquement en raison du fait de la présence du "et". Il suffit selon nous d'éliminer la conjonction de coordination:

- 97-" L'empereur est entré dans la pièce. Napoléon a annoncé que Jean-Luc serait pendu."

pour que l'interprétation coréférentielle devienne possible, ce qui contredit, cette fois-ci, G.Lakoff.